



# Fonctionnement des lieux

- Réserver

Afin de confirmer une réservation ponctuelle, la totalité de la réservation est exigée. Pour confirmer une session de plusieurs cours, un dépôt de 50% est exigé pour réserver la plage horaire et la balance doit être payée au plus tard 24h après la fin du premier cours. Aucun remboursement sur les dépôts. Si le gouvernement ordonne un confinement dû à la pandémie qui inclus l'arrêt des services des centres d'artistes, les réservations déjà encaissées mais non utilisées seront remboursées au prorata, moins un frais administratif de 10%. **UNE RÉSERVATION DOIT ÊTRE CONFIRMÉE AU MOINS 1h30 OUVRABLE À L'AVANCE.**

- Inclusions

Toute personne qui utilise l'Espace DUSO (ED) a accès au Wifi, à la cuisinette et à la salle de repos. Ces deux derniers espaces doivent être partagées également avec les autres utilisateurs autant au niveau de la distanciation, de l'accès, que du bruit.

- Heures

Le local est accessible 5 minutes avant le début de l'heure de location et 10 minutes après la fin sans frais supplémentaires. Le locataire doit libérer l'espace de tous ses effets dans ce délai.

- La boîte à clé

Le locataire qui se voit attribué un code pour la boîte à clé ne peut le divulguer à une tierce personne. Vous êtes autorisé à utiliser la boîte à clé uniquement lors de votre réservation. À la fin de votre réservation, (chaque jour dans le cas d'une session), remettre les clés dans la boîte à clé. En dehors des heures d'ouverture, le locataire ne peut laisser la bâtisse et/ou le local déverrouillés sans y être présent.

Voici une vidéo qui explique comment récupérer les clés :

<https://espacedusso.com/wp-content/uploads/2020/12/boite-a-cle.mp4>

Et une vidéo qui montre comment ouvrir la porte en bas :

<https://espacedusso.com/wp-content/uploads/2020/12/cles-porte.mp4>

- Effets personnels

Utiliser le plus que possible les gardes-robe à l'entrée pour y laisser vos effets personnels.

- Wifi

Le réseau internet est DUSO et le mot de passe est `duso567et8`.

- Accès

Le Studio de danse et la Salle d'exposition se communiquent. Cependant, pour des raisons d'hygiène et d'entretien, si vous avez réservé une des sections, vous n'avez pas accès à l'autre. Seul le responsable de la location peut traverser la corde et ce, uniquement pour ajuster le système de ventilation, ouvrir et fermer les fenêtres et ce, sans marcher sur le tapis de danse.

- Eau

En cas de problème, contactez immédiatement la direction au 514 264-8004

Parapher : \_\_\_\_\_



# Fonctionnement des lieux

Dans la cuisine, se trouve une fontaine d'eau. Utiliser celle-ci pour remplir les gourdes. Nous ne recommandons pas de boire l'eau du robinet.

- Premiers soins

Une trousse de premier soin se trouve dans la cuisine dans une armoire identifiée à cet effet et un "icepack" se trouve dans le congélateur. SVP, désinfecter avec l'aérosol et remettre où vous avez pris chaque chose non jetable.

- Consommation

Selon la loi, il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du bâtiment ainsi qu'à une distance de moins de neuf (9) mètres de toute fenêtre ou porte qui s'ouvre. Il est interdit de faire l'usage de cannabis ou toute autre drogue incluant l'alcool sur l'entièreté de la propriété (bâtisse, stationnement et terrain).

- Nourriture et odeurs

La nourriture et les breuvages autres que l'eau sont interdits dans le Grand Hall. L'encens, la peinture, l'argile, le fusain, le parfum, la colle ou tout autre matériel odorant ou salissant sont strictement interdits sans entente préalable.

- Tapis de danse et chaussures

Le locataire ne peut marcher avec des souliers sur le tapis de danse ni mettre de meubles ou accessoires dessus (incluant chaise, instrument de musique, trépied de caméra, etc.). Les bottes d'hiver et chaussures sales ou enneigées doivent être laissées dans l'entrée. Nous vous conseillons de porter des souliers partout (sauf sur le tapis de danse). Le plancher de bois peut faire des éclisses et échardes.

- Système de son

Le système de son fonctionne avec un fil audio 1/8 (pas de bluetooth) dans le port "out" de votre téléphone, ipod, tablette ou ordinateur. Merci de toujours laisser le fil branché dans le système de son.

- Air climatisé et chauffage

Un boîtier pour le contrôle de l'air climatisé se trouve dans le studio et un dans le corridor pour contrôler chacune des deux sections. Toujours laisser la fan à auto (en bas à gauche). Vous devez choisir le mode air climatisé ou chauffage (en bas à droite) et ensuite gérez la température avec les boutons du haut. À votre départ, en hiver le chauffage doit être rétabli à 20 et en été l'air climatisé doit être fermé à 24.

- Affichage et meubles

Il est interdit d'utiliser des clous, broches, vis, ruban adhésif ou autre qui pourraient laisser des marques sur les murs. Il est possible d'utiliser de la gommette **si** tout résidu est enlevé et nettoyé après. Il est également interdit d'apposer des décorations, accessoires ou équipements aux ventilateurs, aux lumières, aux portes ou à d'autres surfaces sans autorisation préalable. Le locataire ne peut entrer des meubles dans l'ED sans autorisation. Les meubles sur place, s'ils doivent être déplacés, doivent être soulevés à cette fin et replacés à leur endroit initial après la location.

- Stationnement

En cas de problème, contactez immédiatement la direction au 514 264-8004

Parapher : \_\_\_\_\_



# Fonctionnement des lieux

Vous pouvez vous stationner à l'avant de la bâtisse en respectant les espace réservés et le signe d'interdiction de stationner. Lorsque vous utilisez le débarcadère en arrière vous devez prendre entente avec l'ED pour l'utilisation de la porte de secours et vous devez déplacer votre automobile immédiatement après avoir entré ou sorti les équipements.

- Laisser sa trace

Tous déchets produits par les activités du locataire doivent être mis à la poubelle ou au recyclage. Les équipements utilisés dans la cuisine (cafetière, micro-onde, four à convection, surfaces de travail) doivent être lavés. Des frais excédent de ménage pourraient vous être chargés au besoin.

- Les fenêtres

Merci de fermer toutes les fenêtres à votre départ. Les tenir fermer en cas de pluie forte également. En hiver, nous vous demandons d'entrouvrir 2 fenêtres maximum et ce pour une courte durée uniquement, s'il fait trop chaud. Le chauffage doit évidemment être complètement fermé dans ce cas.

- Lumières

Merci de fermer toutes les lumières dans l'ED à votre départ.

- Les portes

En dehors des heures d'ouverture, lors de votre départ, verrouiller la porte de l'ED et assurez-vous que la porte principale de la bâtisse est bien verrouillée. Il est strictement interdit d'ouvrir les portes de secours sauf en cas d'urgence ou pour entrer et sortir des équipements et ce, sur approbation préalable uniquement.

- Mesures COVID

En tant que responsable de la location, vous devez respecter les règles d'hygiène établies et faire respecter celles-ci à vos participants ou clients :

- vous désinfecter les mains à votre arrivée et le plus souvent possible;
- remplir le formulaire de présence à chaque jour (et la faire remplir par vos participants);
- porter un masque en tout temps pour circuler dans l'ED et dans le bâtiment. Vous pouvez enlever votre masque seulement lorsque vous êtes assis à un poste de travail ou debout à un emplacement de danse (identifié par un carré blanc) dans le studio et que vous pouvez vous assurer un 2 mètres de distance avec les autres;
- respecter la limite de personnes de chaque salle;
- nettoyer et faire aérer le local si vous avez plusieurs groupes se succédant.

En cas de problème, contactez immédiatement la direction au 514 264-8004

Parapher : \_\_\_\_\_